

RAPPORT N° 92/2-14  
au Conseil Municipal

OBJET

R.H.I. MULTISITES EST

CHEMIN LORY (BAS ET HAUTS)  
CAMP JACQUOT  
CHAUDRON  
DOMENJOD ET ILET-A-QUINQUINA

Par convention en date du 18 juillet 1990, complétée par voie d'avenant en janvier 1991, la Commune a confié à la Société d'Equipement du Département de La REunion (S.E.D.RE.) une mission d'étude et de réalisation sur quatre quartiers du secteur Est de la Commune :

- . Chemin Lory-les-Bas et Chemin Lory-les-Hauts,
- . Camp Jacquot,
- . Chaudron,
- . Domenjod et Ilet-à-Quinquina.

En septembre 1991, la S.E.D.RE. a remis et présenté à la Commune un document clôturant les études sur Chemin Lory, Camp Jacquot et Chaudron, l'engagement du dossier Domenjod et Ilet-à-Quinquina étant lié à l'avancement du projet d'O.D.Q..

Par courrier en date du 12 mars 1992 et afin de tenir compte de l'état d'avancement différent des opérations sur les quatre quartiers, il a été demandé à la S.E.D.RE. de décomposer le bilan financier prévisionnel en trois phases opérationnelles afin d'optimiser la demande d'engagement de la subvention de l'Etat.

PHASE N° 1

Il s'agit d'une part des sites de Chemin Lory-les-Hauts (n° 72 et n° 73 a) dont la mise en oeuvre a été confiée à la S.I.D.R. (projet de cent dix logements et 100 m2 de commerce), et d'autre part des sites de Chemin Lory-les-Hauts (n° 79 - opération "Phaëton" de 32 L.L.S. en cours de réalisation) et de Camp Jacquot (n° 122 - projet de logements en cours d'étude) dont la mise en oeuvre a été confiée à la S.H.L.M.R..

Confer le bilan joint en annexe.

PHASE N° 2

Il s'agit essentiellement des sites du Chaudron :

.../...

R.H.I. multisites Est

Chemin Lory (Bas et Hauts)  
Camp Jacquot  
Chaudron  
Domenjod et Ilet-à-Quinquina

n° 80 b	Cour Duronéa
n° 80 d	Cour Modély
n° 81	Eudoxie Nonge
n° 82	Impasse du Temple
n° 83	Cour Carpaye
n° 83 b	Cour Dalapa

et d'un site de Chemin Lory-les-Bas :

n° 73 b	Cour Minatchy
---------	---------------

A ce jour, le dossier d'étude a été validé par la Commune, mais le bilan financier prévisionnel présente un déficit trop élevé lié essentiellement au coût des acquisitions foncières.

PHASE N° 3

Il s'agit des sites de Domenjod, Ilet-à-Quinquina pour lesquels le dossier de R.H.I. et le bilan prévisionnel sont en cours de préparation dans le cadre de l'O.D.Q..

Afin d'obtenir dans les meilleurs délais l'engagement de la participation financière de l'Etat nécessaire à l'avancement de la R.H.I., je vous prie de bien vouloir délibérer sur les points suivants.

PHASE N° 1

- Valider le dossier présenté par la S.E.D.RE.,
- approuver le bilan financier prévisionnel,
- approuver la participation communale au financement du déficit pour un montant de 698 388 F H.T.,
- m'autoriser à solliciter la subvention de l'Etat, pour un montant de 2 063 610 F H.T..

.../...

R.H.I. multisites Est

Chemin Lory (Bas et Hauts)  
Camp Jacquot  
Chaudron  
Domenjod et Ilet-à-Quinquina

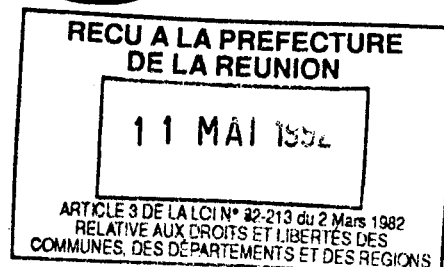
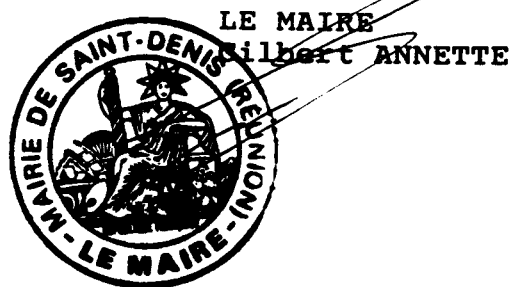
PHASE N° 2

- Valider le dossier présenté par la S.E.D.RE.,
- m'autoriser à solliciter le Préfet pour l'engagement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique (application de la Loi Vivien),
- confirmer la mission de réalisation de la S.E.D.RE., à compter de l'obtention de la subvention de l'Etat,
- m'autoriser à signer un avenant n° 4 à la convention-cadre d'opérateur foncier en date du 12 janvier 1990 signée avec la S.E.D.RE..

PHASE N° 3

- m'autoriser à signer un avenant n° 5 à la convention-cadre d'opérateur foncier en date du 12 janvier 1990 signée avec la S.E.D.RE..

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



DELIBERATION N° 92/2-14  
du Conseil Municipal  
en séance du samedi 25 avril 1992

OBJET

R.H.I. MULTISITES EST

CHEMIN LORY (BAS ET HAUTS)  
CAMP JACQUOT  
CHAUDRON  
DOMENJOD ET ILET-A-QUINQUINA

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 92/2-14 du Maire ;

Vu le rapport de André BOURGIN, Adjoint, présenté au nom des Commissions Habitat, et Urbanisme ;

Sur l'avis favorable de la Commission Finances ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

A LA MAJORITE

(4 oppositions -dont 1 vote par procuration-)

ARTICLE 1

Concernant les sites de la PHASE N° 1 de la R.H.I. multisites Est, à savoir :

- Chemin Lory-les-Bas (sites n° 72 et n° 73 a),
- Chemin Lory-les-Hauts (site n° 79),
- Camp Jacquot (site n° 122),

\* valide le dossier présenté par la S.E.D.RE. et approuve le bilan financier prévisionnel joint en annexe ;

\* approuve la participation communale au financement du déficit, pour un montant de 698 388 F H.T., à imputer sur le Chapitre 914 / Article 232-222 du Budget ;

\* autorise le Maire à solliciter la subvention de l'Etat, pour un montant de 2 063 610 F H.T..

.../...

R.H.I. multisites Est

Chemin Lory (Bas et Hauts)  
Camp Jacquot  
Chaudron  
Domenjod et Ilet-à-Quinquina

ARTICLE 2

Concernant les sites de la PHASE N° 2 de la R.H.I. multisites Est, à savoir :

n° 80 b	Cour Duronéa
n° 80 d	Cour Modély
n° 81	Eudoxie Nonge
n° 82	Impasse du Temple
n° 83	Cour Carpaye
n° 83 b	Cour Dalapa

- \* valide le dossier présenté par la S.E.D.RE. ;
- \* autorise le Maire à solliciter le Préfet pour engager la procédure de Déclaration d'Utilité Publique (application de la Loi Vivien) ;
- \* confirme la mission de réalisation de la S.E.D.RE., et autorise le Maire à signer un avenant n° 4 à la convention-cadre d'opérateur foncier en date du 12 janvier 1990 signée avec la S.E.D.RE..

ARTICLE 3

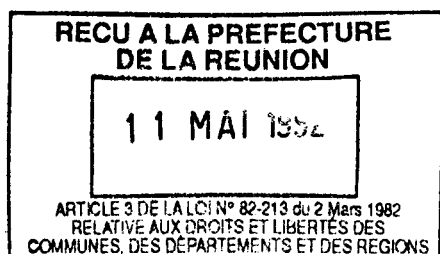
Concernant les sites de la PHASE N° 3 de la R.H.I. multisites Est, à savoir :

- Domenjod,
- Ilet-à-Quinquina,

- \* autorise le Maire à signer un avenant n° 5 à la convention-cadre d'opérateur foncier du 12 janvier 1990 signée avec la S.E.D.RE..

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 30 AVR. 1992

LE MAIRE  
Gilbert ANNETTE

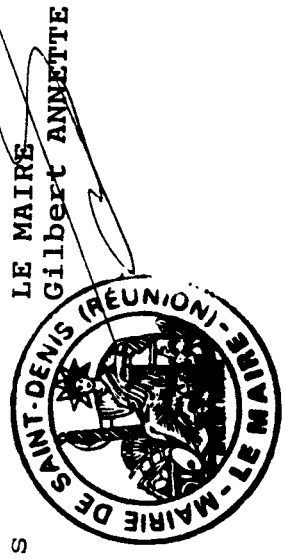


**COPIE**

POSTES	DEPENSES			RECETTES		
	MONTANT HT	TVA	TOTAL TTC	MONTANT HT	TVA	TOTAL TTC
1 FONCIER		4 884 F	2 755 000 F			
ACQUISITIONS	15 469 JUI.					
loyer les huits	1944	0 F	2 685 000 F			
allée cimetièrè	4629	0 F	660 000 F			
cour richefeu	6733	0 F	0 F			
camp jacquot	2163	0 F	2 025 000 F			
LUXE		4 884 F	70 000 F			
						4 442 503 F
3 VRD		240 538 F	3 447 708 F			
dont Travaux/camp jacquot + loy les hait		212 077 F	3 039 769 F			
dont imprévus		68 422 F	73 854 F			
dont BET MA		311 056 F	334 385 F			
4 AIDE AUX FAMILLES		685 500 F	685 500 F			
Déménagement/sans richefeu	81	121 500 F	121 500 F			
Aide aux loyers	188	564 000 F	564 000 F			
5 FRAIS ANNEXES		424 482 F	424 482 F			
dont accompagnement social SHILMR		100 000 F	100 000 F			
dont généraux		130 055 F	130 055 F			
dont financiers		173 407 F	173 407 F			
dont Apenage, hono arch.		0 F	0 F			
pub.dossier ...		21 000 F	21 000 F			
6 EQUILIBRE TVA		97 406 F	97 406 F			
TOTAL DEPENSES		7 067 249 F	7 411 651 F			
		344 402 F	344 402 F			
TOTAL RECETTES		4 305 251 F	4 305 251 F			
DEFICIT DE L'OPERATION		1 575 F	424 482 F			
PARTICIPATION ETAT : 80% d'ACTIVA		0 F	100 000 F			
PARTICIPATION COMMUNE	25%	0 F	130 055 F			
		1 575 F	173 407 F			
		21 000 F	21 000 F			
		97 406 F	97 406 F			
TOTAL RECETTES		7 067 249 F	7 411 651 F			
		344 402 F	344 402 F			
		2 761 998 F	2 761 998 F			
		2 063 610 F	2 063 610 F			
		688 388 F	688 388 F			
		154 771 F	154 771 F			
		52 370 F	52 370 F			
		207 150 F	207 150 F			
		137 252 F	137 252 F			
		4 305 251 F	4 305 251 F			
		344 402 F	344 402 F			
		7 067 249 F	7 411 651 F			

del/ménage HT : 21 411 F  
 del/loq HT  
 subv clv/loq HT

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis  
 en séance du samedi 25 avril 1992  
 et annexé à la Délibération n° 92/2-14



RECU A LA PREFECTURE  
 DE LA REUNION

11 MAI 1992

ARTICLE 3 DE LA LOI N° 82-213 du 2 Mars 1982  
 RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTES DES  
 COMMUNES, DES DEPARTEMENTS ET DES REGIONS

**COMMUNE DE SAINT-DENIS**

**SEDRE**

**AVENANT N°4**

**A LA CONVENTION CADRE  
MISSION OPERATEUR FONCIER  
POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE  
DE SAINT-DENIS**

AVRIL 1992

**ENTRE :**

La Commune de Saint-Denis, représentée par son Maire, Monsieur Gilbert ANNETTE habilité en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date des 16/12/1989 / 06/10/1990, et **25 AVR. 1992** désignée ci-après par le terme "la Commune",

D'une part,

**ET :**

La SOCIETE D'EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE LA REUNION "S.E.D.R.E", Société anonyme d'économie mixte, au capital de TROIS MILLIONS SEPT CENT QUATRE VINGT MILLE FRANCS (3 780 000,00 Francs), dont le siège social est à SAINT-DENIS, 53, rue de Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-DENIS, sous le n° 73 B 49, représentée par Monsieur Georges Marie DAVRINCHE, en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par le Conseil d'Administration dans sa séance du 14 avril 1989, désignée ci-après par le terme "la SEDRE",

d'autre part.



## **EXPOSE**

Par convention en date du 12 janvier 1990, la Commune de Saint-Denis a confié à la SEDRE une mission cadre d'opérateur foncier.

Au titre de l'opération RHI Multisites, la Commune envisage de faire procéder à la maîtrise foncière de terrains dans le secteur Chaudron, Sainte-Clotilde, conformément à la délibération du Conseil Municipal du 06 Octobre 1990.

Après mise au point, la Commune a décidé d'engager une procédure d'acquisition sur une première partie de ces terrains.

A cet effet, il est établi le présent avenant N°04 à la convention du 12 janvier 1990.

### **ARTICLE UNIQUE :**

Conformément à l'articles 6-1 de la convention foncière sus visée, le présent avenant a pour objet de confier à la SEDRE une mission "Acquisitions foncières" type C telle que définie dans l'article 2-3 de ladite sur les parcelles de terrain des sites du Chaudron ci-après désignées :

**COPIE**

N° Identification des sites	situations	References	Superficies	Proprietaires
80 B	Rue Claude Monet	BK 13 (partie)	1 200 m2 environ	Consorts DURCNEA
		BK 19	2 844 m2	Consorts DURCNEA
		BK 20 (partie)	500 m2 environ	VIRAPIN MCDELY Marie Amélie
80 D	75 Avenue Lacoste Delisle	DR 463	385 m2	Emilienne MCDELY Veuve SCUCRAMANIEN
		DR 464	395 m2	Marie Eilien MCDELY
		DR 465	402 m2	Joseph MCDELY
		DR 466	363 m2	René MCDELY
		DR 468	370 m2	Charlette MCDELY
		DR 469	403 m2	Guy Alex MCDELY
		DR 471	380 m2	Consorts MCDELY
81	25 à 28 Avenue Eudoxie Nonge	BK 192	1 213 m2	Francois POTA (presume)
		BK 193	1 323 m2	Pascal Raphaël BREZE
		BK 243	314 m2	Marie Amélie VIRAPIN MCDELY
		BK 244	575 m2	Marie Rita MAUNIER écuse EMMANUEL
		BK 245	167 m2	Divers
		BK 246	310 m2	Gabriel POINAPIN
		BK 247	270 m2	Succession Jean-Marc MAUNIER
82	Impasse du Temple	BK 159	1 779 m2	Augustin POTA (presume)
		BK 172	164 m2	Consorts SCUCRAMANIEN
		BK 173	164 m2	
		BK 174	164 m2	
		BK 175	164 m2	
		BK 176	160 m2	
BK 177	180 m2			
83	Avenue Eudoxie Nonge ("cœur Carpaye")	BK 310	808 m2	Francois CARPAYE (presume)
	74-76 avenue Eudoxie Nonge	BI 167	900 m2	Emilien SCUCRAMANIEN

Fait à Saint-Denis, le

Le Directeur Général,

Le Maire,

GM DAVRINCHE

G. ANNETTE

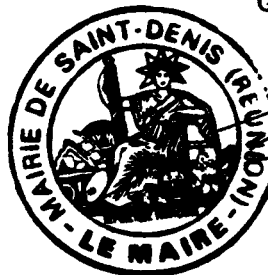
**RECU A LA PREFECTURE  
DE LA REUNION**

11 MAI 1992

ARTICLE 9 DE LA LOI N° 82-213 du 2 Mars 1982  
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTES DES  
COMMUNES, DES DEPARTEMENTS ET DES REGIONS

**LE MAIRE  
Gilbert ANNETTE**

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis  
en séance du samedi 25 avril 1992  
et annexé à la Délibération n° 92/2-14



**COMMUNE DE SAINT-DENIS**

**SEDRE**

**AVENANT N°5**

**A LA CONVENTION CADRE**

**MISSION OPERATEUR FONCIER**

**POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE**

**DE SAINT-DENIS**

AVRIL 1992

**ENTRE :**

La Commune de Saint-Denis, représentée par son Maire, Monsieur Gilbert ANNETTE habilité en vertu d'une délibération du Conseil Municipal en date des 16/12/1989 et **25 AVR. 1992** désignée ci-après par le terme "la Commune",

D'une part,

**ET :**

La SOCIETE D'EQUIPEMENT DU DEPARTEMENT DE LA REUNION "S.E.D.R.E", Société anonyme d'économie mixte, au capital de TROIS MILLIONS SEPT CENT QUATRE VINGT MILLE FRANCS (3 780 000,00 Francs), dont le siège social est à SAINT-DENIS, 53, rue de Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-DENIS, sous le n° 73 B 49, représentée par Monsieur Georges Marie DAVRINCHE, en vertu des pouvoirs qui lui ont été délégués par le Conseil d'Administration dans sa séance du 14 avril 1989, désignée ci-après par le terme "la SEDRE",

d'autre part.

## **EXPOSE**

Par convention en date du 12 janvier 1990, la Commune de Saint-Denis a confié à la SEDRE une mission cadre d'opérateur foncier.

Au titre de l'opération RHI Multisites, la Commune envisage de faire procéder à la maîtrise foncière de terrains dans le secteur Domenjod, Quinquina.

Après mise au point, la Commune a décidé d'engager une procédure d'acquisition sur une première partie de ces terrains.

A cet effet, il est établi le présent avenant N°05 à la convention du 12 janvier 1990.

### **ARTICLE UNIQUE :**

Conformément à l'articles 6-1 de la convention foncière sus visée, le présent avenant a pour objet de confier à la SEDRE une mission "Acquisitions foncières" type C telle que définie dans l'article 2-3 de ladite sur les parcelles de terrain des sites RHI des quartiers Domenjod - Quinquina ci-après désignées :

N° Identification des sites	s i t u a t i o n s	Références	Superficies	Propriétaires
39	Route de Domenjod	BO 222	305 m2	NADIAMA Hervé
	105 Route Domenjod	BO 226	670 m2	NADIAMA André Emilien
		BO 227	673 m2	NADIAMA Stephen (présumé)
		BO 228	?	NADIAMA
		BO 231	1 720 m2	RIVIERE Yves
		BO 229	?	?
40		BO 188	1 440 m2	VELLAYE Lucay Joseph
		BO 189	622 m2	ZANEGUY Valérie et VELLAYE Mie Simone
		BO 190	611 m2	VELLAYE Francis
		BO 191	630 m2	Succession VALLAYE Alex Emilien
		BO 192	1 660 m2	VELLAYE Gisèle
		BO 19	1 310 m2	MAVANDE Stéphane
41 A		BO 20	340 m2	MEDOR Flavien Ernest IMACHE Eugénie (épouse) IMACHE Céline Marie-Françoise
		BO 21	340 m2	Mme MAUNIER Charles née LEBON - nue-prop. par LEBON Axel, usufruitier
		BO 23	9 470 m2	MOUTOUSSAMY Julien
41 B		BO 49	9 630 m2	GRONDIN Serge Alix
		BO 51	1 600 m2	GRONDIN Eugène
		BO 209	1 496 m2	PLUIE Gervais
42		BO 85	1 041 m2	Indivision SAMY
43		BO 86	1 200 m2	Mme ZANEGUY Gabriel
		BO 87	322 m2	ZANEGUY Clotilde
		BO 88 BO 89	581 m2 494 m2	CLEMENT Joseph Arsène CLEMENT Roger Nicaise CLEMENT Marie Augustine CLEMENT Régina CLEMENT Roger Amédée CLEMENT Lucie Marthe
		BO 90	1409 m2	ZANEGUY Pierre Gabriel
		BO 91	408 m2	ZANEGUY Clotilde
		BO 94	329 m2	Veuve DIJOUX Ignace Joseph

N° Identification des sites	situations	Références	Superficies	Propriétaires
43		BO 95	468 m2	THOM Edouard
		BO 93	2 450 m2	AH-HONG Marie-thérèse AH-HONG Paul Jonas AH-HONG Eugène Virgile AH-HONG Almar Albert AH-HONG Serge Evenor AH-HONG Marie Evelyne AH-HONG Marie Elise
		BO 96	457 m2	BLEVAL Joseph
		BO 97	1 331 m2	Mlle FANDIERY Ange Ignès (présumé)
		BO 98	1 516 m2	ZANEGUY Gabriel
		BO 99	5 690 m2	PITOU France Denise épouse KICHENIN
		BO 102	2 360 m2	PITOU France Denis épouse KICHENIN
		BO 104	499 m2	COUTIN Roland
		BO 107	?	?
		BO 108	420 m2	Mme PITIEN Georges née PHILOGENE louisette (présumé)
		BO 109	337 m2	MECHET Simon
		BO 111	400 m2	ZANEGUY Roger
		BO 112	423 m2	GERMANE Frédéric (succession -présumé)
		BO 121	409 m2	MINATCHY épouse ZANEGUY Xavier propriétaire Mlle ZANEGUY Clotilde
		BO 125	152 m2	PHILOGENE Eugénie
		BO 126	161 m2	PHILOGENE André Veuve née DEFLORE Valentine
		BO 132	525 m2	GERMAINE Xavier
		BO 135	1 028 m2	BELISAIRE Augustin
		BO 133	308 m2	ZANEGUY Etienne épouse VIRIN Caly
		BO 141	440 m2	BRIMBEL Evariste Toussaint
	BO 142	838 m2		
	BO 147	1 209 m2	MINATCHY Roland son épouse MOUTOUSSAMY Thérèse	
	BO 151	1 270 m2	MOUTOUSSAMY	
	BO 152	656 m2	RAOUL Edmond Ivrin	

N° Idendification des sites	s i t u a t i o n s	Références	Superficies	Propriétaires
43		BO 153	1 500 m2	MINATCHY Roland
		BO 154	504 m2	RITOU André Michel époux VELLAYE
		BO 156	721 m2	SANGELLE Marie Claire Lucianne
		BO 157	410 m2	GERMANE Simon
		BO 158	315 m2	Mlle PLUIES Anaïs
		BO 159	330 m2	PLUIES Emilienne
		BO 308	140 m2	RATINON Celeste Louise
		BO 309	1 520 m2	Mme PHILOGENE Emmanuel
		BO 337	226 m2	RICHARD Roger Jules
	44		CX 76	10 150 m2
		CX 77	16 612 m2	Commune de ST-DENIS
		CX 78	7 305 m2	GERMANE Xavier Germain
		CX 79	7 930 m2	GIGANT Pierre (succession - présumé)
		CX 80	6 891 m2	GIGANT Floris (présumé)
		CX 81	6 995 m2	Veuve DIJOUX Gabriel née GRAVINA Marie Rose (succession - présumé)
		CX 82 CX 84 CX 83	10 400 m2 24 162 m2 7 144 m2	Famille DIJOUX
		CX 85	61 912 m2	HOAREAU Victor
		CX 156	7 000 m2	CAILLASSON Louis Jean Bernard
46			CX 68	10 038 m2
		CX 70	23 275 m2	Veuve BENARD Jules Yvon (présumé)
		CX 173	22 050 m2	Veuve LEBOT Evenor Achille
47		CX 55	11 288 m2	BUEGUE Reine Marie : nue-prop., et Veuve BEGUE Hervé Sainte-Croix
		CX 56	1 450 m2	CATHERINE Jean-Yves
		CX 59	9 650 m2	BEGUE Marie Marthène
		CX 62	4 958 m2	BEGUE Marie Anière



N° Identification des sites	s i t u a t i o n s	Références	Superficies	Propriétaires
47		CX 123	426 m2	CLAIN Henri Alain
		CX 124	2 750 m2	BEGUE Marie Marlène
		CX 260	504 m2	RICHARD Noël Etienne RICHARD Karl Jimmy THIBURCE Simone
		CX 267	942 m2	RIVIERE Joseph André

**COPIE**

Saint-Denis, le

Le Directeur Général,

Le Maire,

GM DAVRINCHE

G. ANNETTE

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis  
en séance du samedi 25 avril 1992  
et annexé à la Délibération n° 92/2-14

LE MAIRE  
Gilbert ANNETTE

